



**DELIBERATION N° 23/2024 suite**

Après délibération, la Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents

**APPROUVE**

La proposition tarifaire du fournisseur MAXIBURO pour l'acquisition de deux armoires de rangements pour les besoins du service Pôle Accueil et Accès aux droits pour un montant de 1801,57€ T.T.C. avec livraison.

**DIT**

Que les crédits correspondants ont été ouverts au budget primitif 2024.

**AUTORISE**

Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer la délibération et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme  
La Vice-Présidente

Marilyne CZURKA

